

Agir pour l'eau face au changement climatique : un Sdage et des solutions pour les territoires



**Améliorer la résilience de nos territoires
grâce à des milieux aquatiques en bon état**

Améliorer la résilience de nos territoires grâce à des milieux aquatiques en bon état

Morphologie et Continuité : contexte Vienne Creuse

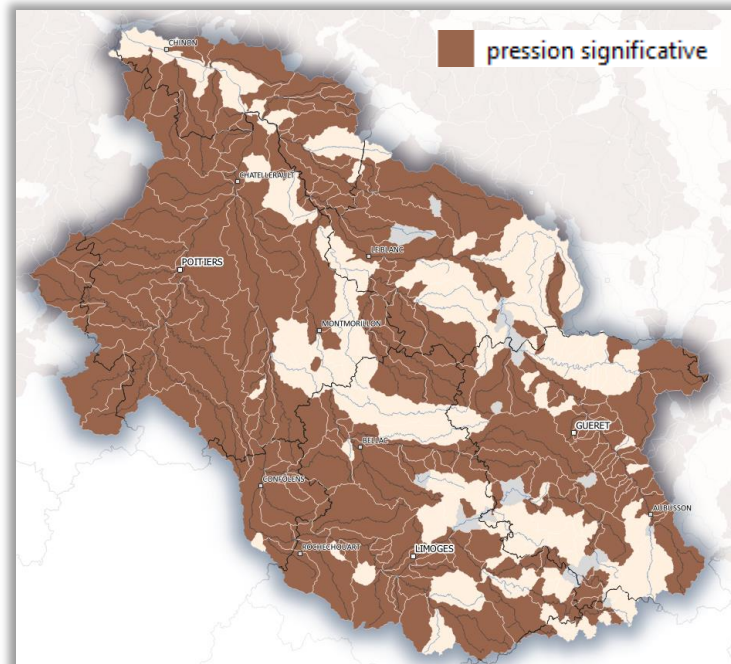
72 % des cours d'eau classés en risque du fait des altérations de la morphologie.

86 % des cours d'eau classés en risque du fait des obstacles à la continuité.

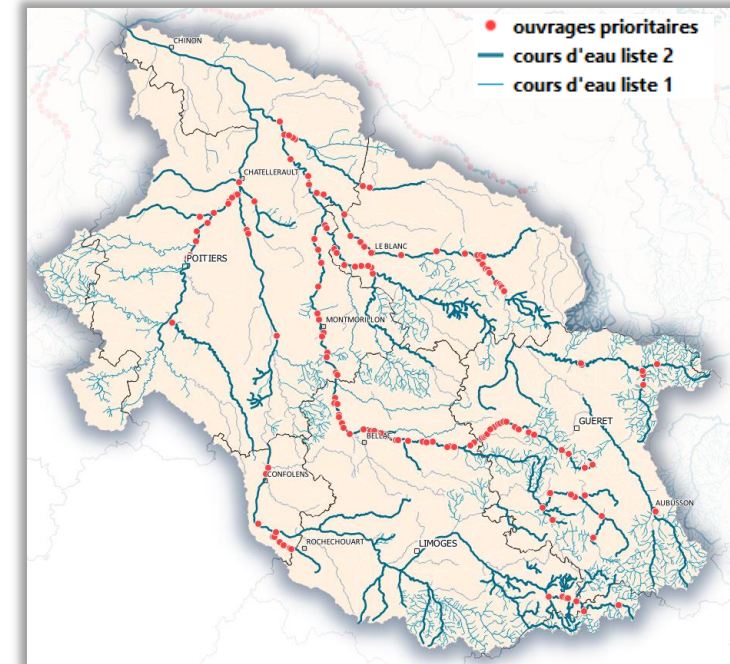
Enjeu particulièrement fort sur Vienne-Creuse pour les poissons migrateurs à l'échelle du bassin de la Loire, toutes les espèces migratrices du bassin y étant représentées.

Enjeu de restauration de connectivité avec les réservoirs biologiques.

>>> des programmes de reconquête à poursuivre



Bassins versants en pression Morphologie et/ou Continuité en Vienne Creuse (état des lieux 2019).



Liste 2 et ouvrages prioritaires en Vienne Creuse



Les milieux aquatiques dans le Sdage 2022-2027

CHAPITRE 1 LE COURS D'EAU DANS SON BASSIN VERSANT

1H
Améliorer la
connaissance

1B, 1C, 1D, 1H
Le cours d'eau
Morphologie et
continuité
écologique

1F, 1I
Le lit majeur (crues,
carrières...) et les
submersions marines

1A
Le bassin
versant

1E
Les plans
d'eau

Chapitre 11
Têtes de
bassin versant

Chapitre 8
Zones humides

Chapitre 9
Biodiversité



Agir à l'échelle des bassins versants

Nouvelle orientation 1A.

Préservation et restauration du bassin versant,

met en avant le déterminisme du bassin versant:



- **la qualité et le bon fonctionnement des milieux aquatiques se jouent pour une part importante dans les BV**
- à travers **l'occupation des sols et l'aménagement des BV**, beaucoup d'activités contribuent à une **dégradation des milieux** et freinent l'atteinte du bon état des eaux
- **sur chaque territoire** il est important d'**identifier les infrastructures naturelles** qui régulent le cycle de l'eau et le transfert de pollutions et de **proposer des solutions fondées sur la nature**, adaptées au contexte (zones humides, bocage, haies, ripisylve, éléments paysagers...)



Zones Humides

8A. Préserver et restaurer les zones humides pour pérenniser leurs fonctionnalités

8B. Préserver les zones humides dans les projets d'installations, ouvrages, travaux et activités

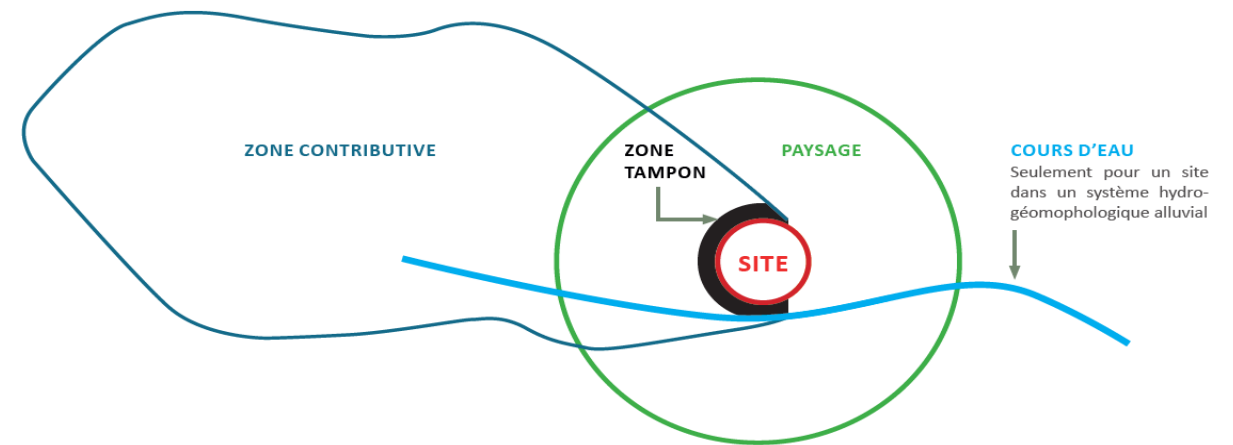
8C. Préserver, gérer et restaurer les grands marais littoraux

8D. Favoriser la prise de conscience

8E. Améliorer la connaissance

Pour les zones humides, le Sdage 2022-2027

- met en avant l'impératif de **restauration**
- ajoute la notion d'**espaces périphériques**
Les fonctionnalités des zones humides dépendent de processus qui se déroulent dans l'emprise de la zone humide, mais aussi à sa périphérie.



Zones prises en compte pour évaluer les fonctions des ZH
(Guide de la méthode nationale d'évaluation des fonctions des ZH)

Plans d'eau

Le Sdage Loire Bretagne 2022-2027

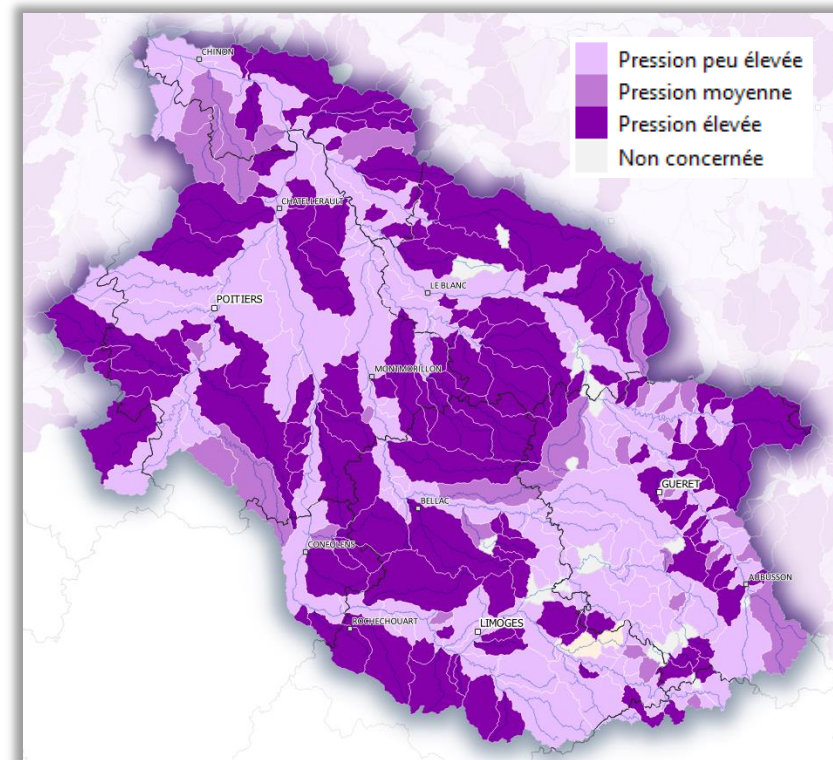
Insiste sur l'impact des plans d'eau (1E)

Préconise la suppression ou la déconnexion prioritairement là où cela est nécessaire pour réduire la pression significative d'interception des flux

Limite et encadre la création de plans d'eau.

Pas de création en ZRE, dans les bassins versants des réservoirs biologiques et dans les secteurs de forte densité de plans d'eau

Recommande d'élaborer une stratégie « plans d'eau » à une échelle adaptée



.Pression Interception des flux par les plans d'eau en Vienne Creuse (état des lieux 2019).



Gouvernance

Chap.12 : faciliter la gouvernance locale et renforcer la cohérence des territoires et des politiques publiques

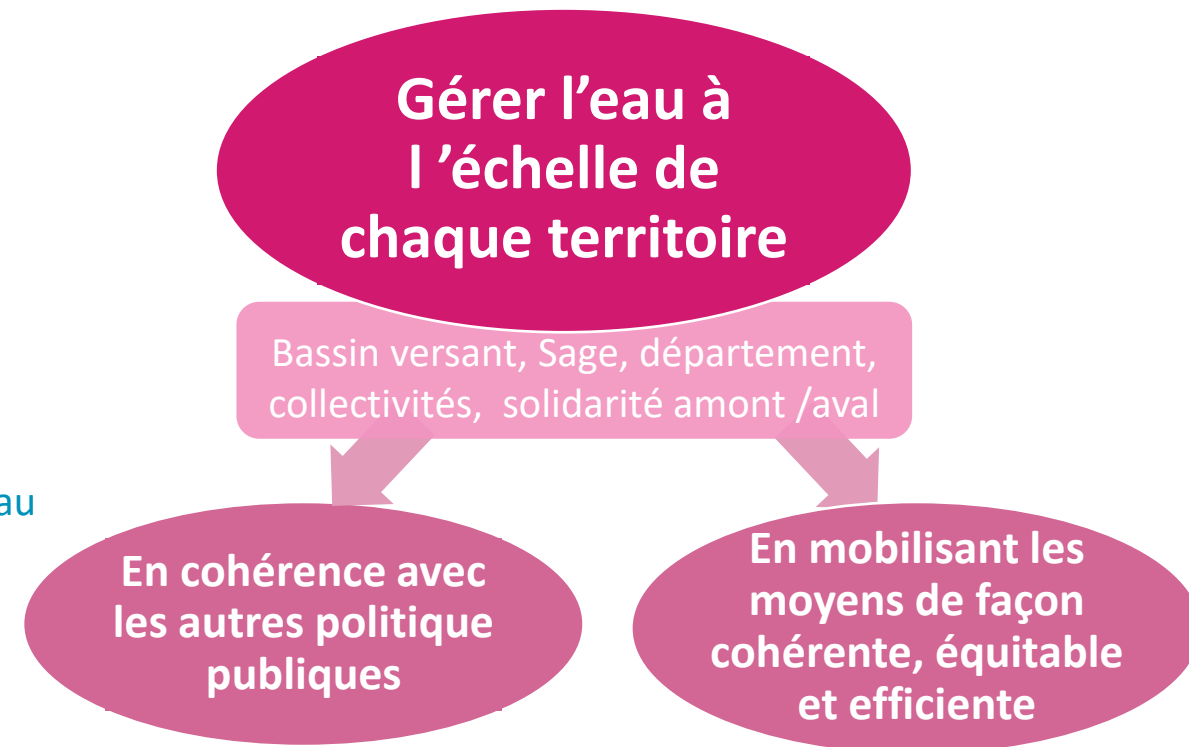
- 12A - Des Sage partout où c'est « nécessaire »
- 12B - Renforcer l'autorité des commissions locales de l'eau
- 12C - Renforcer la cohérence des politiques publiques
- 12D - Renforcer la cohérence des Sage voisins
- 12E - Structurer les maîtrises d'ouvrage territoriales dans le domaine de l'eau
- 12F - Utiliser l'analyse économique comme outil d'aide à la décision

Chap. 13 : mettre en place des outils réglementaires et financiers

- 13A - Mieux coordonner action réglementaire et action financière
- 13B - Optimiser l'action financière de l'agence de l'eau

Chap. 14 : informer, sensibiliser, favoriser les échanges

- 14A - Mobiliser les acteurs et favoriser l'émergence de solutions partagées
- 14B - Favoriser la prise de conscience
- 14C - Améliorer l'accès à l'information sur l'eau



L'exemple des Plans d'Actions Opérationnels Territorialisés (PAOT)



TEMOIGNAGES



Témoignage :
Département et DDT
de la Vienne

Vincent Blin (département 86)
Géraldine Lemarchant (DDT86)

- *Le schéma départemental de l'eau : gestion intégrée*
- *Articulation avec le PAOT et les projets des acteurs locaux*
- *Vers une stratégie départementale pour les zones humides*



Témoignage :
Syndicat Mixte du Bassin
de la Petite Creuse

Daniel Benze
Julien Lemesle

- *Prioriser l'action*
- *Concevoir et mener un programme partenarial*

A vous la parole !

